

9. Dossier en cours

Date	Dossier	Statut
Dès mai 2013	Alexis Messerli représente la commission dans le suivi du dossier constructions.	En cours.
Juin 2015	La commission assure un suivi régulier des transformations qui se déroulent au sein de l'ancien collège. Elle est informée et associée aux décisions découlant des surcoûts liés aux impondérables découverts durant le démontage des infrastructures à rénover.	
Dès automne 2015	Prenant acte du refus populaire des habitants du Landeron, la commission soutient la démarche de l'exécutif communal d'aller de l'avant dans le projet de fusion à six communes. Si la fusion ne devait pas avoir lieu (décision populaire le 5-6-2016), la commission soutiendra une augmentation substantielle de la fiscalité, idéalement à l'été 2016. Le déficit des finances communales étant d'ordre structurel, selon l'analyse faite en commission, en particulier lié à la nouvelle répartition cantonale de la fiscalité des personnes morales, des décisions s'imposent dans ce sens notamment car de nombreuses charges liées aux tâches imposées sont incompressibles.	

10. Divers

Le sujet ayant fait polémique, la commission tient à préciser comme cela a été explicité devant le Conseil général qu'en ce qui concerne le dépassement de crédit conséquent lié à la construction de la salle de spectacles, l'analyse des surcoûts a montré que ceux-ci sont pour l'essentiel dus à des décisions modifiant certains aspects du bâtiment (structure du bâtiment, acoustique) ou à des éléments non intégrés au budget réalisé au départ. Si ceux-ci sont bien évidemment regrettables, de tels dépassements sont liés aux limites du fonctionnement de milice des autorités villageoises dans des dossiers demandant du temps et des compétences spécialisées.

A noter toutefois que les analyses faites ont montré que ces dépassements ne sont pas le fait de manœuvres illicites, mais apportent des éléments supplémentaires de confort aux usagers du bâtiment. Et en définitive, cette construction permet et permettra durant de longues années encore, d'apporter la culture au centre de notre village.

La commission remercie le Conseil communal ainsi que l'administration pour l'esprit positif dans lequel la collaboration a eu lieu avec la commission durant toute la législature.

Le présent rapport est remis au Conseil Communal de Cornaux, le 17 mai 2016

Commission financière

Président :
Blaise Guinchard

Secrétaire :
Jean-Luc Décrevel